

Conditions d'admission

- Avoir obtenu le certificat d'études du 1er degré (CE1D) ou un avis favorable du conseil de classe pour une 3e TT au terme de la 2e année complémentaire.
- Présenter un certificat médical d'un généraliste autorisant la pratique d'un sport.
- Des connaissances ou des habilités techniques en hockey, tennis ou football ne sont pas indispensables.

Des moyens pédagogiques

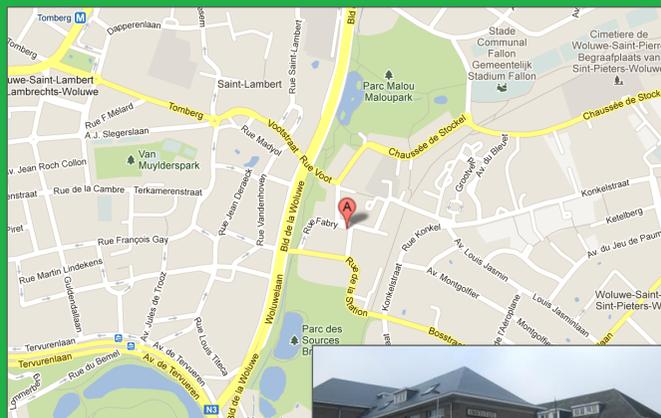
- De la remédiation immédiate: un enseignant intervient dans le cours d'un autre professeur, sur la demande expresse de ce dernier. Il vient en aide aux élèves en difficulté, **en classe**, tandis que le titulaire du cours s'occupe d'activités de renforcement avec le reste du groupe.

Des projets menés par l'équipe pédagogique

- Des visites culturelles, musées, expositions, des visites d'entreprise, ...
- Une journée d'accueil et de cohésion de groupe en début d'année



Contact et plan d'accès



Accès aisé grâce au

Métro : Tomberg et Roodebeek

Bus : lignes 28 (rue Voot)

Trams : lignes 8, 39, 44

Contacts :

Educateur : Chr. Van De Woestyne - Fr. Monier

Coordinateur(trices) du degré : A. Still - X. Bergen

Directeur-adjoint : M. Coussement

Directeur : M. Flandrois

Téléphone : 02 770 09 46 (2e degré) - 02 77157 81 (3e degré)

Courriel : info@providence1200.be

Site internet : www.providence1200.be



S'inscrire en sport études

Hockey - Tennis



*Une école familiale au
cœur de Woluwe*



«On nous a confié les enfants des hommes non pas pour peser la somme de leurs connaissances mais pour se réjouir de la qualité de leur ascension.»

Antoine de Saint-Exupéry

Une école ancrée dans ses racines

Le projet éducatif de l'Institut de la Providence s'inscrit dans la ligne de tradition des Soeurs Annonciades d'Heverlee.

Une école avec des valeurs

Le respect, c'est accepter l'autre tel qu'il est, accepter ses différences et faire en sorte qu'elles soient sources de richesse et non de conflits. Notre école se caractérise par la diversité sociale et culturelle et par une large offre d'enseignement.

Une école ouverte

Nous voulons que chacun puisse trouver son chemin, que chacun soit dans la possibilité de poser des choix pensés et réfléchis en fonction des intérêts, des capacités et des ressources. C'est pourquoi de la 1^{re} à la 6^e année, nous mettons l'accent sur le projet personnel de l'élève et l'éducation au choix. Placer l'élève dans la capacité de choisir, c'est l'amener à être acteur de sa formation et donc développer chez lui

AUTONOMIE

RESPONSABILITE

IMPLICATION

Concrètement, c'est aider l'élève à se connaître et à rêver son devenir. En fait, le rendre libre...

Enseignement de transition à l'Institut de la Providence Sport études Hockey, Tennis

Objectifs :

Assurer aux élèves une solide formation générale pour les préparer à poursuivre des études dans n'importe quelle section de leur choix, tout en promouvant la pratique d'un sport et les exigences qui y sont liées.

Sport études Hockey - Tennis

- Formation générale et maîtrise de la langue maternelle
- Formation mathématique et scientifique
- Formation en langues modernes
- Formation sportive et tactique (8 h)

Poursuite des études - Perspectives

Après le 3^e degré et obtention du CESS : études universitaires et supérieures dans tous les domaines.

Par exemple :

- Baccalauréats en kinésithérapie, en sciences de la motricité, ...
- Baccalauréats AESI éducation physique, coaching sportif, psychomotricité, ...



Grille horaire de l'enseignement de transition Sport études hockey

Branches	3e	4e	5e	6e
Religion	2 h	2 h	2 h	2h
Français	5 h	5 h	4 h	4h
Mathématique	5 h	5 h	2-4 h	2-4h
Sciences	3h	3h	3 h	3h
Histoire	2 h	2 h	2 h	2h
Géographie	2 h	2 h	2 h	2h
Néerlandais	4 h	4 h	4 h	4h
Anglais	4 h	4 h	4 h	4h
Sport-étude Hockey - Tennis	8 h	8 h	8 h	8h

Situé sur la commune de Woluwe Saint-Lambert, le stade Fallon (à 600 m de l'école) accueillera les élèves pour les cours pratiques.

Il n'est pas indispensable d'être inscrit dans un club pour s'inscrire dans cette filière. La pratique du sport est néanmoins un plus.



Les cours de sport seront donnés sur les terrains occupés par les clubs de la commune, sans qu'une affiliation au club soit demandée.